



Confédération paysanne
de l'Ardèche

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Jeudi 22 Novembre 2018

Ferme ouverte à Lablachère

Pour une viticulture paysanne, enracinée, rémunératrice et durable.

La Confédération paysanne de l'Ardèche a organisé une ferme ouverte jeudi 22 novembre au Domaine du Vialat à Lablachère. L'Ardèche représente 21 % des surfaces plantées en vignes dans la région AURA et est, de ce fait, le 2ème département producteur de la région.* La viticulture ardéchoise est une viticulture diversifiée où se mêlent AOC très connues et IGP de qualité, caves particulières et caves coopératives, vins traditionnels, bio ou naturels...

Les témoignages des viticulteurs et viticultrices de la Confédération paysanne, représentants de cette diversité, ont permis d'illustrer l'importance de proposer un projet fort pour cette filière.

Pour garder la diversité de la viticulture ardéchoise

Cette richesse viticole en Ardèche doit être préservée. **Nous proposons qu'il y ait une égalité de traitement dans l'accompagnement des différentes filières (au niveau des aides, du suivi technique...) permettant ainsi de préserver un équilibre entre des viticultures qui ne se concurrencent pas sur les marchés et qui restent très complémentaires en terme d'occupation de l'espace agricole ardéchois.**

Pour rémunérer le travail des paysan(ne)s et préserver le statut du vin

Etre viticulteur.trice, c'est vivre de son travail mais également défendre une vision du vin et du métier. Depuis toujours, la Confédération paysanne se bat contre la libéralisation des politiques agricoles. Le projet de suppression d'un plafond de droits de plantation au niveau européen est une hérésie que nous combattons. **Nous souhaitons sauvegarder des outils de régulation en amont (droits de plantations, réglementation des rendements) mais également en aval (distillation) afin de préserver la filière de graves crises** comme a déjà pu en connaître la filière laitière par exemple suite à la suppression des quotas.

Nous défendons également le statut du vin qui doit être issu exclusivement de la fermentation naturelle de jus de raisins. Nous demandons une définition stricte des pratiques de vinifications ainsi que l'imposition des mêmes règles à toute importation européenne afin d'arrêter les concurrences déloyales entre pays de l'UE.

Pour favoriser la transmission des fermes et l'installation de nombreux paysan(ne)s

Le projet de la Confédération paysanne passe par un plus grand nombre d'installations permettant au tissu viticole de s'agrandir. Nous dénonçons la spéculation financière autour du prix des terres viticoles et la main mise d'investisseurs sur les vignes au détriment de paysan(ne)s qui peuvent de plus en plus difficilement acquérir des terres pour s'installer ou reprendre des fermes à transmettre. **Le renouvellement des générations est un des enjeux importants, que ce soit pour préserver l'équilibre des caves coopératives (dont de nombreux coopérateurs vont arrêter dans les prochaines années) ou le développement de nouvelles caves particulières, souvent en bio.**

Pour protéger les vignes (ainsi que les autres productions) face à l'accaparement de foncier

Il y a quelques années, la Confédération paysanne s'est battue contre un projet d'accaparement de terres viticoles à St Julien en St Alban. Nous avons gagné ce combat avec des associations citoyennes locales. **De même, nous soutenons les viticulteurs de Bourg St Andéol menacés par un projet de zone d'activité qui accaparerait 40 Ha de vignes. Ces projets sont inconsidérés et nous nous engageons à les combattre afin de favoriser l'occupation agricole de nos territoires ruraux**

Pour accompagner la viticulture vers des pratiques plus vertueuses

L'explosion de la Flavescence dorée dans le Sud Ardèche démontre bien que la réponse entièrement chimique face aux maladies de la vigne est une solution qui ne tient plus. Pour protéger les consommateurs, les riverains (dont l'information est un enjeu crucial), la biodiversité ainsi que les paysan(ne)s eux mêmes face aux effets des produits pour leur santé, **nous souhaitons développer des pratiques qui ont déjà fait leur preuve (traitement des plants à l'eau chaude en prévention contre la Flavescence dorée...)** et favoriser un soutien technique et financier pour accompagner des changements de pratiques, qui seraient en plus créateurs d'emplois.

Pour défendre les paysan(ne)s face aux dégâts de sangliers

De nombreux viticulteurs.trices dénombrent chaque année d'importants dégâts dont découlent pertes de revenu, dégradation des sols, et surcharge de travail (mise en place de clôture, entretien, ...). Nous redemandons l'action urgente des pouvoirs publics pour limiter les populations de sanglier en permettant notamment le piégeage.

Nous nous engageons à ce que les viticulteurs et viticultrices ardéchois aient un avenir.

Pour que la viticulture reste une filière importante de l'agriculture ardéchoise, dans sa diversité, avec des vigneron(ne)s nombreux, nous soutenons une viticulture paysanne, enracinée, rémunératrice et durable.

* d'après l'infographie «Portrait agricole Ardèche» publié par la Draaf en Juillet 2018